

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX FORESTIERS : TRAVAUX DE SYLVICULTURE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 8 avril 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers : Travaux de Sylviculture
- **Objectif de formation** : maîtriser les techniques de sylviculture et acquérir les connaissances pour gérer une entreprise de travaux forestiers.

DURÉE / LIEU

800 h / CFAAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Ouvrier sylviculteur qualifié
- Salarié en travaux sylvicoles et travaux forestiers

Poursuites d'études :

- Bac Pro Forêt
- BP RBM

Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) : [Cliquez ici](#)

taux de présentation à l'examen : 100%

taux de réussite* : acquis : 40%

en cours d'acquisition : 60%

taux d'insertion professionnelle à 6 mois** : NC

taux de satisfaction*** : 100%

taux de poursuite d'études**** : 60%

taux d'interruption en cours de formation***** : 0%

taux de rupture des contrats d'apprentissage***** : 0%

* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen 2022-2023

** pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail 6 mois après la formation 2022-2023

*** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2022-2023)

**** pourcentage de stagiaires en poursuites d'études après la formation 2022-2023

***** pourcentage de stagiaires ayant continué leur formation avec changement de lieu d'apprentissage 2022-2023

***** pourcentage de stagiaires ayant arrêté sa formation en 2022-2023

ORGANISATION

- **Formation diplômante de 800 h :**
 - 400 h au CFA
 - 400 h en entreprise / contrat de 24 mois
- Début de la formation en septembre
- Sessions de 1 à 2 semaines par mois
- Évaluation par UC
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Diplôme de niveau 3
- **RNCP : 5832** (certificateur : MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 28/04/2002
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

- Traitement de l'information et communication
- Gestion
- Environnement / Sécurité
- Pratique :
 - Connaissance du milieu forestier
 - Entretien et maintenance du matériel
 - Plantation/Dégagement
 - Taille de formation/Elagage
 - Développement durable / Santé humaine
- 2 UCARES :
 - Abattage de bois moyen
 - Sylviculture mécanisée

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 15 ans
- Niveau 3^{ème}
- **Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise :**
 - Entreprise de travaux forestiers
 - Exploitation forestière
 - Commune
 - Communauté de communes
 - Scierie
 - ONF
 - SIVU
- **Contacter notre responsable de formation :**
 - M. ROZOY
- **Personne en situation de handicap :** contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE

EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif : de 28 500 à 29 000 €, formation prise en charge par les différents OPCO

[Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur la rémunération de l'apprenti](#)

ATOUS DE LA FORMATION

- Alternance centre – entreprise
- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Intervention de formateurs professionnels
- Formation à la sécurité :
 - Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et Postures